

➤
Gérard Eischen
(directeur
formation et
services aux
PME de la
Chambre de
commerce) et
Francine
Closener
(secrétaire
d'Etat à
l'Economie)
présentent les
Journées
création,
dévelop-
pement et
reprise
d'entreprises
2015



Photo: Fabrizio Pizzolante

Au service de l'entrepreneur

Journées création, développement et reprise d'entreprises 2015

Le coup d'envoi de ces journées, qui s'étaleront sur deux mois, est fixé ce 12 novembre avec la première édition de l'Entrepreneur's day.

Organisées conjointement par la Chambre de commerce et la Chambre des métiers, avec le soutien du ministère de l'Economie, les Journées création, développement et reprise d'entreprises débiteront ce 12 novembre avec un nouvel événement: «l'Entrepreneur's day», co-organisé avec l'Entreprise Europe Network Luxembourg.

Cette journée offrira un vaste lieu de rencontre et d'information dédié aux entrepreneurs avec, d'une part, un espace stands en accès libre, réunissant les acteurs clés de la création d'entreprise, et d'autre part, un espace exclusivement réservé aux entretiens personnalisés. Pour la petite histoire, l'Entrepreneur's day regroupe deux événements, la nocturne des Journées création, développement et reprise d'entreprises et le lancement de la semaine européenne des PME. L'idée? «Favoriser encore plus l'esprit d'entre-

prise et permettre vraiment aux entrepreneurs qui ont des questions sur leurs projets de trouver en un seul lieu toutes les personnes pertinentes pour parler financement, formalités administratives ou autres...», détaille Emilie Pirlot, coordinatrice de l'initiative.

Sur une journée, et au-delà. Car à côté de l'Entrepreneur's day, il y a tout un cycle de conférences qui portent sur les questions les plus récurrentes des utilisateurs de l'Espace entreprise de la Chambre de commerce. «L'an dernier, l'un des thèmes centraux des conférences était la responsabilité des dirigeants d'entreprise. Cette année, l'un des thèmes fort sera le financement. Comment convaincre les banquiers et les investisseurs: c'est une perpétuelle question des entrepreneurs. Nous en profiterons pour faire le tour des différents instruments possibles – financements bancaires, publics, alternatifs, cautionnement...»

Au détour des conférences, il sera également question de recouvrement de créances ou de seconde chance. «L'entrepreneur qui a connu des difficultés une première fois mais qui a quand même envie de recommencer se lance dans un combat perdu d'avance. Alors que les statistiques démontrent que ces gens auront de meilleurs résultats. Ici, l'échec stigmatise alors que dans d'autres pays, il est vécu comme un acquis d'expérience. Nous voulons

mettre cela en avant.» Ces journées s'inscrivent comme un complément des services offerts au quotidien par l'Espace entreprises de la Chambre de commerce: notamment le conseil et l'assistance en matière de plan d'affaires, d'accès à la profession et à l'autorisation d'établissement, de financement, de cession et de transmission ainsi que d'assistance commerciale, sociale et juridique (voir le détail sur le site www.cc.lu/creer-mon-entreprise). «C'est également une façon de communiquer et de mettre notre action en lumière.»

Créateurs... maison...

Une action qui devrait continuer à être mise en avant après l'événement. Lors de sa présentation, la Chambre de commerce a annoncé sa volonté d'ouvrir une «House of entrepreneurship», un lieu où seraient réunis tous les organismes, qu'ils soient publics ou privés, qui interviennent dans la chaîne de valeur de l'entrepreneuriat. On y trouverait, entre autres, l'Espace entreprises de la Chambre de commerce, un guichet unique PME du ministère de l'Economie, des structures de Business Angels comme Nyuko et – ce n'est encore à ce stade qu'une idée – une permanence de l'ITM (Inspection du travail et des mines). Cette structure qui serait hébergée dans les anciens locaux de la firme

Arendt & Medernach (en face de la Chambre de commerce et à côté de la House of finance) devrait voir le jour au premier semestre 2016.

Bref, il s'agirait «d'institutionnaliser» la démarche. «Cette maison va constituer un vrai plus. Quand on vient nous voir à l'Espace entreprises, les questions peuvent être soit très vagues, soit très vastes. Dans l'état actuel, on ne peut pas toujours répondre à toutes ces questions. Et on ne peut pas toujours renvoyer les entrepreneurs à des spécialistes extérieurs, ne serait-ce que pour une question de temps. La maison permettra de combler ce vide en intégrant tous les experts», poursuit Emilie Pirlot. Mais en attendant que de futurs mégaguichets ne s'ouvrent, les impétrants entrepreneurs pourront profiter de la journée du 12 novembre pour obtenir des conseils personnalisés concernant leurs projets au cours d'un entretien avec le ou les exposant(s) choisi(s) – il y en aura 39 à disposition –, rencontrer librement les acteurs clés de l'entrepreneuriat au Luxembourg dans un espace stands, recueillir de l'information et obtenir gratuitement une assistance-conseil individuelle auprès d'experts qualifiés.

MARC FASSONE

* Programme détaillé et inscriptions sur www.journees.lu.